

Protection des données et transparence

Bulletin d'information, n° 31, septembre 2013

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.

Le projet de loi modifiant la LIPAD (PL 11036) est à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des 19 et 20 septembre prochain. Prenez connaissance du rapport de la commission judiciaire et de police : <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11036A.pdf>

Nos activités

Prises de position (communication de données personnelles)

PP 2013 n° 9 : le PPDT a rendu un préavis négatif à la communication de données personnelles sensibles du service de l'assurance-maladie à une citoyenne, dont l'intérêt privé – établi - n'était pas prépondérant à l'intérêt privé de la personne concernée, cette transmission pouvant être en revanche licitement effectuée au tribunal compétent, sur requête.

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/2013_08_26_PRISE_DE_POSITION_009_SAM_anonymisee.pdf

PP 2013 n° 10 : la préposée était saisie de la question de la conformité légale de l'exigence des HUG vis-à-vis de son personnel soignant de porter, durant la période de la grippe saisonnière, un badge mentionnant le choix du collaborateur en termes de protection contre le virus : la vaccination ou le port d'un masque. Dans sa prise de position du 30 août dernier, la préposée a conclu à la conformité légale de cette obligation, et constaté que celle-ci résultait, en réalité, du non-respect par certains collaborateurs des instructions de l'institution, et était ainsi non seulement une mesure d'information vis-à-vis des patients, mais également une mesure d'incitation à leur attention. http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PP_ID_30_08_13_anonymiser.pdf

Petit déjeuner de la LIPAD

La préposée a conduit le 10 septembre dernier le deuxième - et dernier - petit déjeuner de l'année, occasion d'échanger sur les problématiques de la LIPAD, et de créer du réseau pour les participants.

Législation

Loi genevoise sur l'instruction publique

Le projet de loi modifiant la loi sur l'instruction publique est en cours de consultation. Il s'agit d'une refonte complète de la loi, qui prévoira également une base légale au traitement des données personnelles.

Loi fédérale sur la protection des données

La loi fédérale sur la protection des données est en cours de modification. Dans ce cadre, une réflexion est également menée sur l'unification de la législation en matière de protection des données. L'association fédérale privatim a pris position en faveur d'une telle unification, sous certaines conditions :

http://www.ge.ch/ppdt/doc/Unification_legislation_protection_donnees.pdf

Surveillance des télécommunications : analyse des bases légales et des coûts dans différents pays d'Europe

Berne, 10.09.2013 - Les autorités de poursuite pénale peuvent ordonner la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication de personnes soupçonnées d'avoir commis des infractions graves. Les prestataires de services chargés de livrer ces données touchent une indemnité pour cette tâche. Dans le cadre de la révision totale en cours de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et

Publications

Daniel Dedeyan, Transparenz gegen Geld, Schultess, Band 7

Dans cet opuscule, l'auteur examine la réglementation en matière d'émoluments de la loi fédérale sur la transparence. Il en rappelle les objectifs, relate les différentes décisions prises par l'administration fédérale en la matière- véritable grand écart concernant les sommes demandées-, et s'interroge sur la justification d'un privilège de gratuité pour les médias.

Alexandre Flückiger, L'autodétermination en matière de données personnelles : un droit (plus si) fondamental à l'ère digitale ou un nouveau droit de propriété ? AJP/PJA 6/2013

Plusieurs auteurs ont critiqué le droit fondamental à l'autodétermination en matière de données personnelles, jusqu'à remettre en cause la pertinence même de celui-ci à l'ère digitale. Certes, la multiplication, l'automatisation et la mise en réseau généralisée des capteurs de traces personnelles ont conduit aujourd'hui l'individu à souvent perdre, dans les faits, la maîtrise des données qui le concernent. Or ces dernières, caractérisant et exprimant notre personnalité, ne sauraient tomber sans autre forme de procès dans le domaine public, même pour un usage « normal ». En se fondant tant sur une approche comparatiste (droit suisse, européen, états-unien et allemand) qu'historique, retraçant aussi bien les racines du droit à l'autodétermination dès le XV^e/XVI^e siècle que les origines de la propriété intellectuelle, l'auteur défend la nécessité de concevoir désormais l'autodétermination en matière de données personnelles comme un nouveau type de droit de propriété <http://www.dike.ch/AJP-Archiv/AJP-06-2013>

Confédération

Davantage de sécurité grâce à l'authentification des extraits du casier judiciaire

Berne, 06.09.2013 - L'authenticité des extraits du casier judiciaire sans jugement peut dorénavant être vérifiée sur Internet. Cette nouveauté permet de détecter facilement et rapidement les faux.

Le Casier judiciaire suisse, rattaché à l'Office fédéral de la justice (OFJ), établit tous les jours quelque 1600 extraits du casier judiciaire pour des particuliers. 10 pour cent d'entre eux sont des extraits contenant une liste de jugements, 90 pour cent des attestations indiquant que la personne n'est pas enregistrée dans le casier judiciaire. Ces extraits sans jugement sont notamment joints à des candidatures sous la forme de photocopie de l'original. Les falsifications sont difficiles à détecter dans ces cas-là. Elles consistent généralement à modifier le nom et la date de naissance figurant sur un extrait authentique sans jugement.

Le nouveau système de vérification des extraits sans jugement permet de détecter facilement les falsifications d'originaux et de photocopies. Il suffit de se rendre à l'adresse du site du Casier judiciaire suisse figurant sur l'extrait (www.casier.admin.ch/validate) et d'indiquer les données suivantes : nom et prénom(s), date de naissance, numéro de l'extrait, date d'impression de l'extrait. Le système vérifie si l'extrait contenant les données visibles a été établi en l'état à cette date. Si les données ont été modifiées, le système exige que la personne procédant à la vérification prenne contact avec le Casier judiciaire suisse. Ce dernier examine le cas de plus près et, si nécessaire, dénonce l'auteur de l'infraction pour faux dans les titres.

http://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/themen/staat_und_buerger/strafregister.html

Rapport du Conseil fédéral sur le libre accès aux données publiques

Berne, 13.09.2013 - Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui un rapport sur le libre accès aux données publiques en Suisse. Il charge l'Unité de pilotage informatique de la Confédération d'élaborer d'ici au milieu de l'année 2014 une stratégie en la matière et de planifier, en collaboration avec les Archives fédérales et la Chancellerie fédérale, la mise en œuvre en 2014 du modèle fondé sur les données publiques en libre accès.

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=50250>

Le portail Open Government Data est lancé

Genève, 16.09.2013 - Aujourd'hui, les Archives fédérales et leurs partenaires ont lancé, lors de la Open Knowledge Conference à Genève, un portail pilote de données ouvertes des administrations suisses

(opendata.admin.ch). Les expériences qui seront collectées au cours des six mois d'exploitation pilote permettront de décider d'une éventuelle extension du portail vers une solution nationale.

Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

Explications concernant le webtracking

Les exploitants de sites web et les réseaux publicitaires recourent au webtracking pour suivre les activités des visiteurs sur un site donné ou pour observer le comportement de navigation des internautes. Les données ainsi collectées permettent de tirer des conclusions quant aux intérêts, préférences ou habitudes des internautes. Mais nombre des instruments de webtracking posent problème du point de vue de la protection des données.

<http://www.edoeb.admin.ch/datenschutz/00683/01103/index.html?lang=fr>

Actualités de la CNIL – Commission nationale de l'informatique et des libertés (France)

Le rapport d'activité 2012 est à lire ici : <http://www.cnil.fr/documentation/rapports-dactivite/>

Commission européenne

Quel avenir pour le Safe Harbour ? Suite à l'affaire PRISM, la Commissaire européenne Vivian Reding a déclaré que ses services avaient ouvert une évaluation du Safe Harbour. Elle indique qu'elle envisage de présenter des propositions fin 2013. Par ailleurs, fin juillet l'Autorité de contrôle fédérale allemande a indiqué qu'elle ne compte pas approuver de nouveaux transferts effectués dans le cadre de Safe Harbour et des clauses contractuelles, ni en renouveler.

Conférences, formations et séminaires

Congress on Privacy & Surveillance September 30th, 2013 • 8:45am - 6:30pm • EPFL Rolex Learning Center Forum

A one-day event triggered by recent announcements about secret Internet mass surveillance

A number of prominent international speakers will discuss your right to information self-determination, the politics of privacy, how to deal with the secret cosmopolitan state within a state, and how to go forward. It is a congress of individuals to represent what is not (yet?) represented by institutions.

<http://memento.epfl.ch/event/congress-on-privacy-surveillance/>

ISSS, Information Security Society Switzerland

1er octobre 2013, 9:00 à 17:00, hôtel Lausanne palace

Enjoy a comprehensive presentation and discussion of current information and communication security topics by top-of-the-line experts in the field! After Bruce Schneiers thrilling account of the Snowden/NSA affair, we will take a close look at lingering privacy threats, from users being tracked on their journey through cyberspace to privacy threats presented by novel developments such as the Google Glass, our beloved smartphone and the analysis of DNA sequencing. Plus d'information et inscriptions : www.iss.ch

Office du personnel de l'État

L'Office du personnel de l'État propose une demi-journée de sensibilisation à la protection des données et à la transparence. Ce cours, dispensé par le PPDT en collaboration avec le services sécurité et événements spéciaux de la direction générale des systèmes d'information a pour objectif de présenter :

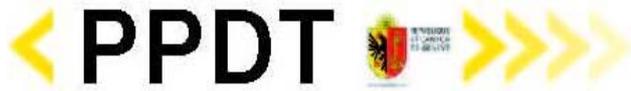
- Les grands principes de la loi sur la protection des données et la transparence (LIPAD)
- Application de la LIPAD dans le cadre organisationnel
- Droits et devoirs des employé-e-s de l'administration en matière de protection des données et transparence
- Présentation de l'outil ThinkData

Lieu : DGSI - Grand-Pré, Salle numéro 7, Rue du Grand-Pré 64-66, 1202 Genève (s'adresser à la réception)

Date : 7 novembre 2013 (matin)

s'inscrire ici <https://prod.etat-ge.ch/formation/sc1105DisplayAction.do?idstage=SEM1093>

Important



Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettrons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.

Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : ppdt@etat.ge.ch

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : ppdt@etat.ge.ch